



à Bobigny, jeudi 15 décembre 2016

LE PREFET COMMUNIQUE

Lancement d'un système d'alerte aux populations dédié au site de la gare de triage de Drancy-Le Bourget

À partir du 15 décembre 2016, la préfecture de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec les communes d'Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Bondy, Drancy, Dugny, La Courneuve, Le Bourget et le Blanc-Mesnil, lancera , en complément du système d'alerte national SAIP, un système d'alerte aux populations spécifiquement dédié au site de la gare de triage de Drancy-Le Bourget.

Il s'agira, pour les résidents de ces communes, de remplir un formulaire mis à disposition sur le site internet de la préfecture (<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/>) en indiquant leur nom, adresse et numéro de téléphone (fixe ou mobile).

Une fois leur inscription confirmée, ils intégreront une chaîne d'alerte leur permettant d'être informés par téléphone des accidents survenus sur ce site ayant occasionné le déclenchement du PPI (Plan Particulier d'Intervention) et des comportements à adopter.

Ce service gratuit et accessible repose toutefois **sur la base d'une inscription volontaire** de la part des résidents des communes citées.

Contact Presse

Bureau de la communication interministérielle

Cidalia KACHOURI

cidalia.kachouri@seine-saint-denis.gouv.fr

06 08 18 26 80 – 01 41 60 60 35